

Fonds Européens mode d'emploi

Programmes 2007 - 2013



FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FSE	Fonds Social Européen
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural



Fonds Européens mode d'emploi

Programmes 2007-2013

le Fonds Européen de Développement Régional

Pour développer la compétitivité, l'innovation, la création d'emplois durables et une croissance respectueuse de l'environnement, il finance des investissements productifs, des infrastructures, de l'ingénierie de projets et d'autres initiatives de développement.

le Fonds Social Européen

Principal instrument financier de la stratégie européenne pour l'emploi, il vise à favoriser la création d'emplois et une meilleure formation des actifs afin que leurs compétences soient adaptées aux attentes et aux évolutions du marché de l'emploi.

le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Destiné à améliorer la compétitivité des secteurs agricole et forestier, l'environnement et la gestion de l'espace ainsi que la qualité de vie et la diversification des activités en milieu rural, il finance aussi les stratégies de développement local.

Introduction Pages 2-3

Avec le FEDER, l'Europe s'engage pour le développement du territoire régional..... Pages 4-7

Avec le FSE, l'Europe s'engage pour la compétitivité régionale et l'emploi Pages 8-11

Avec le FEADER, l'Europe s'engage en faveur du développement rural Pages 12-15



Entre 2007 et 2013, l'Europe engage 484 millions d'€ en faveur de la région Centre

FEDER, FSE, FEADER... Derrière ces sigles un peu abstraits se cache une réalité très concrète : l'engagement financier de l'Union Européenne en faveur des régions.

Sur la période 2007-2013, en région Centre, ce sont ainsi 484 millions d'euros de fonds structurels européens qui vont faciliter la mise en œuvre d'un ensemble de politiques visant un même objectif : le développement durable de la région Centre et son adaptation aux mutations économiques, technologiques et démographiques dans un contexte de compétition mondiale.

D'une concentration géographique à une concentration thématique

Les nouveaux fonds européens ont pour objectif de renforcer la compétitivité de l'ensemble des régions européennes dans l'économie mondiale, et non plus de gommer des disparités territoriales.

Deux orientations-clés en résultent :

- **Suppression du zonage des aides au sein de chaque région** : celles-ci touchent désormais l'ensemble du territoire régional et plus seulement des zones jugées prioritaires
- **Concentration des interventions sur des thématiques fortes et des actions prioritaires** visant le développement économique, la compétitivité, l'emploi, la protection de l'environnement, l'équilibre du territoire...

Des fonds qui en mobilisent d'autres

Un puissant effet de levier

Les fonds structurels européens n'ont pas vocation à financer seuls des projets. Mais en suscitant des actions qui, sans leur apport, n'auraient peut-être pas vu le jour, ou en relayant et accompagnant des politiques existantes (Contrat de Projets État/Région...), ils exercent un puissant effet de levier.

Des fonds, pour faire quoi ?

Priorité aux actions structurantes

Par exemple :

- ▶ Accompagnement d'un groupement d'entreprises dans un processus d'innovation
- ▶ Mise en place d'un partenariat de recherche public-privé
- ▶ Accès d'un territoire au haut-débit
- ▶ Processus de validation des acquis de l'expérience au sein d'une entreprise
- ▶ Mise en place d'une structure d'accompagnement des chômeurs de longue durée
- ▶ Protection d'une ressource en eau par des mesures agro-environnementales
- ▶ Investissements de modernisation d'un bâtiment d'élevage

La mise en place de ces fonds pour 2007-2013 est effectuée en région Centre sous l'autorité du préfet de Région en partenariat avec le Conseil régional et l'ensemble des acteurs concernés.

Pour chaque euro investi par l'Europe en région Centre, ce sont près de 4 euros qui sont mobilisés par les acteurs du développement régional !



Avec le **FEDER**
l'Europe s'engage pour le
développement du territoire
régional



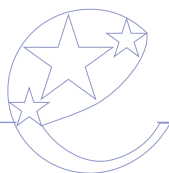
La déclinaison du FEDER en région Centre place l'innovation au cœur de la stratégie régionale. Innovation technologique mais également innovation dans les modes d'organisation et de gestion des problématiques territoriales.

Trois priorités :

- **Le soutien à la recherche, l'innovation et le développement des entreprises**
- **Le renforcement de l'accessibilité territoriale**
- **Le renforcement de l'attractivité durable et de la compétitivité du territoire**

Le soutien à la recherche, l'accompagnement des filières "porteuses" et la mise en place d'un système régional de l'innovation vont bénéficier de plus de la moitié des crédits.

Avec le FEDER, l'Europe va consacrer **196 millions d'euros** au développement de la compétitivité du territoire régional entre 2007 et 2013. Ces fonds européens venant en complément d'aides nationales, régionales et locales, ce sont **plus de 500 millions d'euros** qui seront mobilisés au service de la compétitivité régionale et de l'emploi.



Avec le **FEDER**

l'Europe s'engage pour le développement du territoire régional



Des exemples d'actions prioritaires aidées

Recherche, innovation et développement des entreprises

► **Soutien prioritaire aux quatre filières d'excellence de la recherche**

(Sciences de la Terre et de l'Univers - Énergies et Matériaux - Biologie, Santé, Bien être - Villes, Territoires, Civilisations)

Développement ; ingénierie de projets ; information scientifique et technique ; programmes européens de recherche...

► **Soutien aux initiatives de valorisation de la recherche et à l'innovation dans les entreprises**

Création d'entreprises innovantes ; mise en relation entreprises-recherche ; conseil à l'innovation ; mutualisation des outils...

► **Développement des partenariats de recherche**

Recherche mutualisée ; recherche collaborative ; structures mixtes entreprises/laboratoires publics...

► **Amélioration de l'environnement des entreprises**

Accompagnement à la création/reprise ; accès au financement...

► **Développement des actions en faveur de l'innovation au bénéfice de groupes d'entreprises**

Sensibilisation et soutien à l'innovation ; pôles technologiques ; partenariats techniques ; appropriation des TIC par les PME ; éco-innovation...

► **Soutien aux projets de développement des entreprises**

Investissements ; organisation ; process...

► **Soutien aux usages innovants à efficacité énergétique**

Création et mise en valeur de démonstrateurs permettant de prouver l'efficacité de procédés et de technologies nouvelles.



Zoom sur...

Un projet de Plate-forme mutualisée

“**Nous sommes une organisation professionnelle dans le bâtiment**, et nous avons toutes les peines du monde à faire réaliser des analyses de rupture de matériaux en région Centre. En lien avec les Universités de Tours et d'Orléans, nous voudrions créer une plate-forme technique proposant ces analyses de rupture. Nous devons vérifier la faisabilité de notre projet à travers une étude de marché et, si cela est positif, investir dans des appareillages de mesure, recruter les personnes compétentes, mettre en place une démarche commerciale.”

Avec le FEDER et après instruction, toutes les étapes de faisabilité et de mise en œuvre de ce projet, ouvert à la fois sur le monde de l'entreprise et sur celui de la recherche, vont pouvoir être aidées, à hauteur de 40%.



Avec le **FEDER**

l'Europe s'engage pour le développement du territoire régional

Le Fonds Européen de Développement Régional

Au bénéfice...

des entrepreneurs, des groupements d'entreprises, des universités et laboratoires de recherche, des territoires, des quartiers, de l'environnement...

En finançant des actions accompagnées par... des structures d'aide à l'innovation technologique, des centres techniques, des branches professionnelles, des collectivités territoriales, des chambres consulaires, des associations environnementales, les services de l'État...

Accessibilité territoriale

► Soutien aux transports alternatifs

Fret de proximité (opérations expérimentales) ; transports publics urbains propres...

► Technologies de l'Information et de la Communication

Amélioration de la couverture en haut débit ; développement des usages dans l'économie de la connaissance...

Attractivité durable et compétitivité du territoire

► Favoriser le développement durable de trois espaces urbains fragiles

Réhabilitation physique ; mise en valeur du patrimoine ; actions en faveur de l'emploi local ; services à la population...

► Soutien à la compétitivité et au dynamisme des pôles économiques du sud régional

Actions structurantes et innovantes (sur la base d'un appel à projets)

► Structuration de l'artisanat et du commerce

Appui aux TPE ; structuration des filières ; opérations collectives...

► Biodiversité, paysages et ressources naturelles

Amélioration de la connaissance ; préservation et gestion de sites remarquables...

► Sensibilisation et valorisation du patrimoine, naturel et culturel

Équipements structurants (tourisme...) ; projets innovants de sensibilisation...



Zoom sur...

Un projet de valorisation du patrimoine naturel

“Je suis le maire d'une commune du Loir-et-Cher, riveraine de la Loire,

qui possède une île inondable abritant en été d'importantes colonies de sternes. Soucieux de protéger durablement cet espace classé ZNIEFF (zones naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), le conseil municipal a souhaité engager l'élaboration d'un plan de gestion du site.

Avec l'aide d'une association locale de protection de la nature, nous avons également décidé d'établir un inventaire précis des autres richesses naturelles de la commune (le fleuve, ses grèves, la levée en rive sud...). Il est envisagé, dans l'avenir, de valoriser ce patrimoine naturel en direction du grand public et des scolaires, grâce à des aménagements et à des animations pédagogiques.”

L'élaboration d'un plan de gestion de site ZNIEFF ainsi que l'inventaire du patrimoine naturel sont éligibles au FEDER (30 % maximum). La valorisation pédagogique de cette action peut aussi bénéficier d'une aide (40 % maximum). Par ailleurs, des actions de préservation de la biodiversité peuvent également être éligibles au FEADER (50 % maximum).





Avec le **FSE**
l'Europe s'engage pour
la compétitivité régionale
et l'emploi



Le Fonds Social Européen 2007-2013 vise à soutenir les politiques nationales et régionales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle.

En région Centre, les partenaires qui se sont investis dans l'élaboration de la stratégie régionale de mise en œuvre ont choisi de concentrer les efforts sur deux enjeux prioritaires :

- **Permettre aux salariés et aux entreprises d'affronter les mutations technologiques, économiques et démographiques, actuelles et à venir, en anticipant ces mutations et en les accompagnant**
- **Permettre aux demandeurs d'emploi et aux publics fragilisés de s'insérer professionnellement**

Au titre du FSE, ce sont **près de 140 millions d'euros** qui sont affectés par l'Europe à la région Centre sur sept ans. Mais cette contribution vient en complément des aides nationales, régionales et locales ; elle permettra donc de **mobiliser** plus du double de fonds, en accompagnant **les acteurs régionaux** des politiques en faveur de la compétitivité et de l'emploi.



Avec le **FSE**

l'Europe s'engage pour la compétitivité régionale et l'emploi



Des exemples d'actions prioritaires aidées

Adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques

► **Anticiper et gérer les mutations économiques**

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ; reclassement des salariés ; reconversion...

► **Formation continue et amélioration de la qualification**

Apprentissage ; emploi des plus de 50 ans ; formation continue ; validation des acquis de l'expérience...

► **Accompagner les créateurs ou repreneurs d'entreprises et/ou d'activités**

Création d'activités porteuses d'emploi ; maintien d'un tissu de TPE et PME dans les territoires...

Améliorer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi

► **Soutenir la modernisation du service public de l'emploi**

Accompagnement renforcé des chômeurs de longue durée ; emploi des jeunes en difficulté...

► **Développer des politiques actives du marché du travail**

Renforcement des qualifications des demandeurs d'emploi ; accès durable des femmes au marché du travail...

Renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations

► **Cohésion sociale**

Formation des bénéficiaires de contrats aidés ; soutien aux entreprises d'insertion par l'activité économique ; soutien aux collectivités (PLIE, plans d'insertion...)

► **Inclusion sociale**

Offre adaptée aux publics en grande difficulté ; lutte contre le décrochage et l'abandon scolaire...

► **Lutte contre les discriminations**

Promotion de la diversité ; revitalisation des zones urbaines sensibles...

Investir dans le capital humain et la mise en réseau, l'innovation et les actions transnationales

► **Adapter l'offre de formation et le système d'orientation**

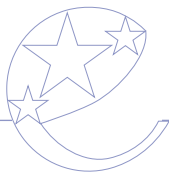
Nouvelles pédagogies ; formation des formateurs ; ingénierie de l'information et de l'orientation...

► **Développer les partenariats, la mise en réseau et les initiatives locales pour l'emploi et l'inclusion**

Implication de tous les acteurs dans le dialogue social ; professionnalisation des acteurs de l'insertion...

► **Soutenir des actions innovatrices transnationales ou interrégionales**

Financement des petits porteurs de projets associatifs ; promotion de l'usage des NTIC ; innovation en matière d'inclusion sociale ; mobilité des jeunes en Europe...



Avec le **FSE**

L'Europe s'engage pour la compétitivité régionale et l'emploi

Le Fonds Social Européen

Au bénéfice...
des entrepreneurs, des salariés, des demandeurs d'emploi...

En finançant des actions accompagnées par...
des collectivités territoriales, des centres de formation, des chambres consulaires, des pôles de développement économique, des organismes paritaires, les services de l'État, les partenaires sociaux...



Zoom sur...

Une démarche de valorisation professionnelle pour dix employés d'un laboratoire

Je suis salariée depuis vingt ans d'un laboratoire de sous-traitance pharmaceutique.

Je travaille à la production (fabrication et conditionnement) où les trois-quarts de mes collègues sont des femmes. Beaucoup sont entrées dans l'entreprise très jeunes, sans diplôme ou avec un CAP (secrétariat, vendeuse...) sans rapport avec l'activité pharmaceutique, ce qui est mon cas.

La direction des ressources humaines, consciente de la valeur de notre expérience professionnelle, nous a offert la possibilité d'intégrer un dispositif proposé par la branche, les "Certificats de Qualification Professionnelle". Reconnu dans toutes les entreprises du médicament, celui-ci permet d'évaluer et de reconnaître les compétences professionnelles d'un salarié en faisant valider ses acquis par une autorité compétente.

Nous sommes dix volontaires à avoir intégré la démarche. Suivis par un tuteur en interne, c'est un prestataire extérieur qui a été chargé de nous accompagner pour les dossiers que nous devons présenter au jury CPNEIS (Commission paritaire nationale de l'emploi des professions de santé). La démarche est prévue sur un an.

Pour cette opération d'un coût de 32 000 euros, l'entreprise peut être aidée à hauteur de 45 % au titre du FSE. Son OPCA de branche (Fonds d'assurance formation) vient compléter cette aide à hauteur de 30 %.



Zoom sur...

Des actions d'accompagnement de l'insertion professionnelle

Je suis le président d'une communauté d'agglomération

engagée depuis 2000 dans la démarche "PLIE" (Plan local pour l'insertion et l'emploi). Financé par les communes et le Fonds Social Européen (FSE), ce dispositif vise à aider les personnes en grande difficulté à s'insérer dans le monde du travail. Il permet de coordonner les partenaires intervenant dans ce domaine en leur apportant l'ingénierie et l'aide financière nécessaires à la réalisation des projets. Un protocole d'accord 2000-2006 a défini les objectifs et modalités d'actions du PLIE, notamment la mise en œuvre chaque année de 300 parcours d'insertion devant déboucher sur le retour à l'emploi de 100 personnes. Plusieurs autres actions ont été lancées et financées : mise en place d'un réseau de "relais emploi" ; opération "Emploi grand travaux" (BTP) ; atelier "Look emploi" ; chantiers d'insertion ; actions de professionnalisation ; accompagnement de femmes non qualifiées... Ces actions seront poursuivies sur 2007-2013.

Le soutien aux PLIE est reconduit dans le FSE. Le taux d'intervention est de 50 % maximum.





Avec le **FEADER**
l'Europe s'engage en faveur
du développement rural



Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural 2007-2013 traduit la volonté de l'Europe de mener une politique de développement intégrant l'ensemble des dimensions socio-économiques des zones rurales.

Quatre objectifs :

- **L'amélioration de la compétitivité des filières agricoles et forestières**
- **L'amélioration de l'environnement et de l'espace rural**
- **L'amélioration de la qualité de vie dans les zones rurales et la diversification des activités économiques**
- **La conception de stratégies locales intégrées de développement**

Leur déclinaison régionale s'appuie sur un ensemble d'actions prioritaires touchant désormais l'ensemble du territoire.

Le FEADER région Centre est doté pour 2007-2013 de **148 millions d'euros**. Ces fonds européens susciteront ou abonderont la mobilisation de crédits de l'État, de la Région et des autres collectivités territoriales, **pour plus de 500 millions d'euros de projets** en faveur du développement des territoires ruraux.



Avec le **FEADER**

L'Europe s'engage en faveur du développement rural



Des exemples d'actions prioritaires aidées

Assurer la compétitivité des secteurs agricole et forestier

► **Formation et diffusion de l'information**

Formation continue des entrepreneurs agricoles ; formation dans l'agroalimentaire...

► **Exploitations agricoles**

Modernisation des bâtiments d'élevage ; équipements permettant de réduire l'utilisation des phytosanitaires et fertilisants...

► **Industries agroalimentaires**

Renforcement de la compétitivité...

► **Mécanisation en forêt**

Investissements (matériels, dessertes...)

► **Et aussi**

Installation des jeunes agriculteurs ; boisement/reboisement...

Améliorer l'environnement

► **Mesures agro-environnementales**

Adaptation de l'agriculture aux enjeux environnementaux (protection de captages d'eau potable, biodiversité...)

► **Et aussi**

Développement de l'agriculture biologique ; de l'apiculture ; protection des races et des espèces végétales menacées...

Renforcer l'attractivité des territoires ruraux

► **Promotion des activités touristiques**

Création et amélioration d'hébergements touristiques de qualité...

► **Services de base pour l'économie et la population rurale**

Maintien du dernier commerce ; mutualisation des services de base ("maison de services"...); équipements pour la petite enfance ; services aux personnes âgées...

► **Acquisition de compétences et animation pour la mise en œuvre de stratégies de développement local**

Chartes forestières de territoire...

► **Conservation et mise en valeur du patrimoine rural**

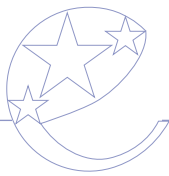
Documents d'objectifs Natura 2000 ; valorisation de sites naturels...

Leader : un soutien aux stratégies innovatrices de développement des territoires

Leader (*Liaison entre actions de développement de l'économie rurale*) aide les actions pilotes ou novatrices de développement rural intégrant les acteurs locaux (partenaires publics et privés).

C'est le territoire (Pays, Parc naturel régional...) qui assure la mise en œuvre de sa stratégie et définit ses choix de programmation (dans le cadre des objectifs généraux du FEADER).

Un appel à projet a été lancé en région Centre (échéance 21/01/08). Les projets bénéficieront en moyenne de 1,6 million d'euros de fonds européens.



Avec le **FEADER**

L'Europe s'engage en faveur du développement rural

Le Fonds Européen Agricole de Développement Rural

Au bénéfice...

des agriculteurs, des exploitants forestiers, des entreprises de l'agroalimentaire, des petites communes et de leurs habitants...

En finançant des actions accompagnées par...

l'Etat, la Région, les Départements, les collectivités territoriales, des centres de formation, des chambres d'agriculture, des associations de protection de l'environnement, des organisations professionnelles...



Zoom sur...

Une nouvelle ligne de production dans une entreprise agroalimentaire

“Je dirige une entreprise agroalimentaire de 100 personnes.

Pour répondre à la demande d'un de mes clients, j'envisage de développer un produit "légumes" 4^e gamme, ce qui requiert l'installation d'une nouvelle ligne de lavage/découpe/conditionnement des légumes.

Je souhaite, avec cet investissement de 1,5 million d'euros, gagner en productivité (ligne plus automatisée et améliorant les conditions de travail des salariés) et répondre à des enjeux environnementaux (moindres besoins en eau et rejets limités).”

Ce projet s'insère dans une démarche de développement durable et d'amélioration des conditions de travail. Il s'inscrit également dans le cadre des orientations du projet de la filière légumes régionale. Il peut bénéficier d'une aide de 15 % (7,5% du Conseil régional et 7,5% du FEADER) avec possibilité de complément du Conseil général et du FEADER s'il répond aux priorités départementales.



Zoom sur...

De nouvelles pratiques agricoles, pour protéger un captage d'eau potable

“Je suis agriculteur en Eure-et-Loir, où j'exploite 145 ha en grandes cultures.

Plusieurs de mes parcelles sont situées dans le bassin versant du captage d'eau potable de ma commune. J'ai été contacté par le Conseil général et la Chambre d'agriculture pour développer de nouvelles pratiques culturales sur ces parcelles, afin de protéger les ressources en eau.

En 2007, j'ai mis en herbe une bande de 40 mètres de large dans les vallées sèches, et implanté des Cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) sur les sols nus en hiver, afin de limiter le transfert des nitrates vers la nappe phréatique. Je réfléchis pour 2008 à des mesures de réduction des phytosanitaires, en développant des techniques et des parcours culturaux adaptés.”

Les Mesures agri-environnementales (MAE) sont des aides qui compensent les pertes de revenus et les surcoûts dus à la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement.



Zoom sur...

Création d'une halte-garderie dans une commune rurale

“Je suis le maire d'une commune de 4 200 hab. Afin de répondre à la demande des nombreux jeunes ménages, nous avons décidé de créer une halte-garderie. L'aménagement des locaux dont nous disposons, en Haute Qualité Environnementale (HQE), et l'acquisition de matériel pédagogique sont requis. Le projet, d'un montant de 110 000 €, a été retenu au titre du contrat de Pays avec la Région Centre. L'aide de la Région (30%), s'élève à 33 000 €.”

Les haltes-garderies sont des projets éligibles au FEADER, au titre des services de base pour la population rurale en direction de la petite enfance. La commune pourra bénéficier d'une aide à hauteur de 44 000 €, en plus de l'aide de la Région.

Fonds Européens, mode d'emploi

Mon projet est-il éligible et à quel fonds ?
A quel niveau puis-je espérer être aidé ?
A qui m'adresser pour déposer un dossier ?

Pour en savoir plus

FEDER

Fonds Européen de Développement Régional

Préfecture de la région Centre,
Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR) :
Tél. : 02 38 81 46 25 - www.centre.pref.gouv.fr

Conseil régional : Tél. : 02 38 70 34 94 - www.regioncentre.fr

FSE

Fonds Social Européen

Direction Régionale du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle (DRTEFP) :
Tél. : 02 38 77 68 00 - www.centre.travail.gouv.fr

Conseil régional : Tél. : 02 38 70 34 94 - www.regioncentre.fr

FEADER

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF) :
Tél. : 02 38 77 40 00

Conseil régional : Tél. : 02 38 70 34 94 - www.regioncentre.fr



Réalisation : Force Motrice